

**COMMISSION
ACCIDENT D'EXPOSITION SEXUEL (AES)
Dans un contexte d'agression sexuelle
REUNION DU 10 NOVEMBRE 2011**

ANIMATEUR/TRICE/S : Dr Christophe MICHAU	SECRETAIRE/S DE SEANCE : Audrey BLATIER
PERSONNES PRÉSENTES : Richard ANIN	REPRÉSENTANT DE : Gendarmerie St Herblain – <i>Lieutenant colonel officier, adjoint au Colonel, commandant la région des Pays de la Loire, chargé de la police judiciaire</i>
Audrey BLATIER	COREVIH – <i>coordinatrice</i>
Karine BOINOT	HME – CHU NANTES - <i>Psychologue</i>
Christelle CHEVAL	Bureau d'aide aux victime - Commissariat de Nantes – <i>sous brigadier</i>
Anne-Sophie COUTIN	Gynécologie-obstétrique – CHU NANTES - <i>PH</i>
Bernadette DIDION	Réfèrent AES – CH CHATEAUBRIANT - <i>médecin</i>
Martine LEROY	MFPF Pays de la Loire - <i>Présidente</i>
Christophe MICHAU	Médecine polyvalente - CH ST NAZAIRE – <i>praticien hospitalier</i>
Valérie RABIER	Service maladie infectieuses et tropicales – CHU Angers - <i>PH</i>
Bruno RIPAULT	Médecine légale – médecine du travail – CHU ANGERS - <i>PH</i>
EXCUSÉS : Irène ABOUDARAM	REPRÉSENTANT DE : Médecin du monde
Xavier AIREAU	Maternité-gynécologie-obstétrique - CH CHOLET – <i>Chef de service</i>
Anthony ANNÉREAU	Urgences – CH CHOLET – <i>PH médecin urgentiste</i>
Fanny CHOLLET	Médecine du travail – CH CHOLET
Martin DARY	Urgences – CHU NANTES <i>médecin urgentiste</i>
Françoise DELAUNAY	Centre de planification – CH CHOLET – <i>Sage femme</i>
Marie HORNSPERGER	AIDES 44 - animatrice prévention et réduction des risques
Steven LAURENT	Urgences – CHU NANTES <i>médecin urgentiste</i>
Jocelyne LOISON	Urgences - CHU Angers - <i>PH</i>
Philippe PERRE	Médecine post urgence - CH LA ROCHE/YON – <i>PH</i>
Carine SOULARD	Sida Info service – <i>déléguée régionale</i>

I. Présentation de Melle Audrey BLATIER : le COREVIH des Pays de la Loire

- Distribution sur table de la plaquette de présentation du COREVIH (www.corevih-pdl.fr)

Le COREVIH :

- Remplace les CISIH (Centre hospitalier d'Information et de Soins de l'Immunodéficience Humaine) depuis 2007
- Fonction élargie : volonté d'adapter l'organisation de la prise en charge des PVVIH (Personnes vivant avec le VIH) = Prise en charge globale
- Composition des membres plus diversifiés : intra et extra hospitalier (implication des associations de patients et d'usagers du système de santé)
→ 3 grandes missions :
- Favoriser la coordination des professionnels de soin, de l'expertise, de la prévention, de la recherche, de la formation, de l'action médico-sociale et des associations impliqués dans la prise en charge des PVVIH
- Participer à l'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de la prise en charge des PVVIH , à l'évaluation de cette prise en charge et à l'harmonisation des pratiques.
- Procéder au recueil et à l'analyse des données médico-épidémiologiques relatives aux patients infectés par le VIH et suivis dans les structures sur le territoire du COREVIH.

II. Présentation du Dr Michau sur la prise en charge des AES (Cf. Diaporama PJ 1) et sur le travail de la commission AES du COREVIH.

- Distribution sur table de la procédure type de prise en charge des AES (accident du travail) élaborée par la commission AES du COREVIH (Cf. PJ 2)
- Distribution sur table de la liste des médecins référents VIH par centre hospitalier de la région (Cf PJ 3)

III. Etat des lieux des prises en charges AES dans un contexte d'agression sexuelle

2 constats majeurs :

- une grande hétérogénéité des réponses apportées et des procédures suivies sur la région concernant la prise en charge d'une victime d'AES dans un contexte d'agression sexuelle.
- Une difficulté d'application des articles 706-47-1 du Code de Procédure Pénale et 121 de la loi numéro 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Cf. PJ 4 et PJ 5).

Le lieutenant Colonel ANIN explique comment sont répartis les Procureurs de la République sur la région Pays de la Loire:

- 3 procureurs généraux
- 2 procureurs dans le 44 (Nantes et St Nazaire)
- 2 procureurs dans le 85 (La Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne)
- 1 procureur dans le 49 (Angers)
- 1 procureur dans le 53 (Laval)
- 1 procureur dans le 72 (Le Mans)

IV. Elaboration d'un projet de protocole relatif aux prélèvements à réaliser sur les auteurs présumés d'agressions

Il est rappelé que l'élaboration d'un protocole type a comme finalité, l'amélioration et l'harmonisation sur le plan régional de la prise en charge des Accidents d'Exposition Sexuelles en cas d'agressions.

Ce document devra servir de trame pour constituer la meilleure prise en charge possible de la victime. Bien que ce document soit issu d'une réflexion pluri-professionnelle et collégiale en accord avec les textes législatifs et les recommandations actuelles, ils devra rester évolutif et modifiable en fonction des spécificités et des organisations locales.

Après lecture et modifications du modèle de protocole établi par le centre hospitalier de la Roche sur Yon, les membres de la commission valident le document de travail fourni en pièce jointe (Cf. **PJ 6**).

Après validation des membres de la commission et en raison de l'organisation territoriale judiciaire et de l'absence d'interlocuteurs régionaux au sein de la police nationale, ce document de travail sera transmis à tous les procureurs de la République de la région afin de recueillir leurs éventuelles remarques.

Fin de réunion.

PROCHAINE REUNION :
Remplir le sondage Doodle envoyer par le COREVIH